



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-44352>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **26-44352**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-88713

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Amiens Métropole

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 24800053100173

**Ville** : Amiens

**Code postal** : 80027

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 80

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : ETUDE ET MAITRISE D'oeUVRE POUR LA RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE AU DROIT DU BARRAGE DU ZOO D'AMIENS (ROE36445), DE L'USINE COSSERAT (ROE36443) ET DU MOULIN DE VERS SUR SELLE (ROE25400/25407)

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 71241000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Marché divisé en 5 tranches : tranche ferme : diagnostics approfondis, AVP et PRO, tranche optionnelle 01 : élaboration des dossiers réglementaires, tranche optionnelle 02 : suivi des travaux sur le barrage du zoo d'Amiens, tranche optionnelle 03 : suivi des travaux sur le moulin de Vers sur Selle et tranche optionnelle 04 : suivi des travaux sur le barrage de l'usine Cosserat (Amiens). Durée globale maximum prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations de 24 mois (hors délai de validation des documents produits, d'instruction réglementaire et de mise en ligne des consultations pour les travaux). Durée prévisionnelle de chaque tranche fixée à l'article 5.2 du CCAP. Le délai de chaque tranche part à compter de la date fixée par l'ordre de service. Le délai limite de notification de l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations de chaque tranche optionnelle est fixée à l'article 5.2 du CCAP. Aucune variante libre n'est autorisée et aucune variante n'est exigée

**Critères d'attribution** : Valeur technique : 60% Prix des prestations : 40%

## Section 4 - Attribution du marché

### Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Date d'attribution : 05/03/26 Marché n° : 2026-55 Caricaie Bief , 68 Rue De L Aqueduc, 75010 Paris

Montant indéfini

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/04/2026**